



INFORMATIONS MUNICIPALES

Lors de la réunion du conseil municipal du 20 février, les élus ont voté le Compte de Gestion (CG) et le Compte Administratif (CA) 2023 :

- **CA 2023** : il laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 24.927,80 €. Le conseil, hors présence de M. le Maire, et sous la présidence de Serge SCORNET, valide le compte administratif 2023
 - **CG 2023** : il est en parfaite concordance avec le Compte Administratif 2023, le conseil donne quitus à M. le comptable de la Trésorerie
- ☐ Un poste d'agent polyvalent a été créé pour remplacer l'employé communal (congés ou autres) ou en renfort si nécessaire.

Le transformateur électrique a enfin été posé dans la sente de la Cavée Saint Vincent, il remplacera l'actuel qui sera retiré ensuite dès le raccordement.

Un exercice de crise « sécurité civile » a eu lieu le 25/01 à la demande de la Préfecture. Certains élus étaient présents physiquement et les autres à disposition si besoin.

Nous avons activé et testé notre Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Le scénario était bien connu sur notre commune car il s'agissait d'un épisode neigeux avec hébergement de « naufragés » de la route, jusqu'à l'évacuation en hélicoptère d'une habitante qui allait accoucher ! Certains se souviendront de ces mémorables moments.



Les élections européennes auront lieu le 9 juin 2024 de 8h00 à 1800. Vous avez jusqu'au 3 mai pour vous inscrire sur les listes électorales en mairie ou directement en ligne en vous connectant à : www.service-public.fr

Vous pouvez retrouver les comptes rendus des conseils municipaux sur notre site internet : www.manneville-es-plains.fr

DISTRIBUTION DES SACS TRANSLUCIDES

Comme nous vous l'avions annoncé en 2023, la communauté de communes a décidé de modifier la collecte des ordures ménagères. En effet à compter du 1er septembre 2024, nous devons mettre nos déchets ménagers et uniquement ceux-ci dans des sacs en plastique translucides. S'ils contiennent plastiques, cartons ou verres, ils ne seront pas ramassés. La distribution se fera en mairie lors des mois de juillet et août.

SPECTACLE MUSICAL

Jean-Christophe MILLOT, que nous connaissons bien pour les très beaux concerts qu'il nous offre dans l'église, nous propose de créer un petit spectacle musical avec les habitants de notre commune. Que vous soyez jeunes ou moins jeunes, que vous soyez musicien débutant ou confirmé, chanteur débutant ou tout simplement aimant chanter. A l'issue de la première réunion, il a été décidé que les répétitions auraient lieu tous **les mardis à 18h00 à la mairie pour les chanteurs**. Pour les musiciens le jour n'est pas encore défini. Ce spectacle « familial » aura lieu le vendredi 21 juin à 18h00 dans la salle des fêtes et sera suivi du repas des voisins. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Rappel : Si ce n'est déjà fait, n'oubliez pas de vous connecter, gratuitement, à l'application PanneauPocket pour être informé en temps réel sur l'actualité de notre commune.



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »





VIE DE NOS ASSOCIATIONS

Ce **samedi 13 janvier** les habitants de la commune avaient rendez-vous à la salle des fêtes pour la cérémonie des vœux.



M. le Maire et ses conseillers accompagnés par les agents communaux ont présenté leurs vœux à l'assistance venue nombreuse.

Après les discours de M. le Maire et de Jérôme LHEUREUX, président de la CCCA, la remise des récompenses du concours des maisons fleuries 2023 a été faite par Bénédicte et Bernadette. Le verre de l'amitié permettait à chacun et chacun d'échanger dans une ambiance toujours aussi conviviale. Vous pouvez retrouver les discours sur le site de la commune.



fêtes se sont associés pour le banquet annuel des aînés. Une cinquantaine de personnes dont des élus étaient présents pour ce bon moment de convivialité. Mme la vice présidente du Département, Mme Cécile SINEAU-PATRY nous a fait l'honneur de sa venue. Dans son discours, M. le Maire rappelait qu'il était important de maintenir ces moments de partage, au

jour d'hui plus qu'hier la solidarité et surtout la tolérance doivent être les maîtres mots, dans un monde très compliqué il est important qu'au sein de nos communes rurales, de maintenir ce contact, voir le renforcer, et c'est aussi le rôle du maire et des élus d'y veiller. Comme à l'habitude, l'excellent repas a été préparé par Gastronomie 76 et servi par les membres de la commission. L'animation, offerte par le comité des fêtes et son président Serge a enchanté les participants et à entendre les rires ils ont passé une excellente journée, grâce aux talents des artistes.



Lundi 22 janvier à 19h00, Serge, le président du Comité des Fêtes, a convié les membres du comité et bénévoles à l'Assemblée Générale. Après les mots d'accueil et de remerciements pour les personnes présentes, le président a présenté le

rapport moral 2023, puis a passé la parole à Guy, le trésorier pour le rapport financier. Avant de présenter le programme des activités 2024, M. le Maire Gérard FOUCHE, a félicité l'association et son bureau ainsi que l'ensemble des bénévoles présents pour leur implication au dynamisme de la commune. Il a aussi précisé que le conseil municipal sera toujours présent auprès des associations que ce soit par les subventions et les prêts de salle et matériel. Pour information un programme complet de toutes les activités de nos associations et de la commission animation vous sera transmis fin février.



Le **29 février** a eu lieu l'AG de l'Amicale Mannevillaise. De nombreux adhérents ont répondu présents. Après l'accueil de Jacqueline la présidente, Agnès la secrétaire présentait le bilan

financier de 2023. Puis Mme la présidente a donné lecture du bilan moral et des activités passées, et Paulette BASTIAN a été nommée trésorière. M. le Maire remerciait le bureau pour l'important travail que cela représente pour un programme toujours aussi riche et varié, et assurait que la municipalité continuerait à aider l'association sur le plan financier et pour le prêt de la salle. Le verre de l'amitié a été servi et a permis de prendre les adhésions et inscriptions aux activités.

Dimanche 28 janvier, il y avait de l'animation dans la salle des fêtes. La commission d'action sociale et le comité des



DUATHLON DE LA COTE D'ALBATRE

OPTIONES ET INFOS SUR TROPEVENT.COM

1ERE EDITION
DUATHLON
COTE
D'ALBATRE
NEW
NEW
NEW
NEW

31
MARS
2024
10 H 30

MANNEVILLE-ES-PLAINS
SALLE DES FÊTES

TORSD BENJAMINS	750 / 5K / 750
TIBRO PAPILLES	500 / 2K / 500
TIBRO POUSSINS	250 / 1K / 250
TIBRO 13	2,5K / 10K / 1,25K
14030	5K / 20K / 2,5K

DUATHLON

OD RUN
COTE D'ALBATRE
ALBATRE

Organisation : Comité des fêtes Manneville-es-Plains

TERRE DE JEUX 2024

Le **31 mars**, le Comité des Fêtes organisera son premier Duathlon. En 2023 il n'a pu avoir lieu par manque de participants. Cette année il a été programmé plus tôt dans la saison sportive des duathlètes et triathlètes. Ces épreuves qui alternent course à pieds/vélo/course à pieds sont ouvertes à tous, jeunes et adultes. Les parcours sont relativement plats. Vous retrouvez toutes les informations sur les courses et inscriptions sur notre site internet « manneville-es-plains.fr/vie associative/duathlon », ainsi que sur l'affiche.

Cette animation aura lieu le dimanche de Pâques et nécessitera une modification du plan de circulation automobile. Vous en serez informés et nous vous remercions par avance pour votre compréhension et votre collaboration à la pleine réussite de cette manifestation sportive.

Vous voulez en savoir davantage ?

Nous vous proposons de vous connecter via votre smartphone à la rubrique actualité du site de la commune à l'aide du QR code ci-contre. (Comment faire ? depuis un téléphone Android télécharger l'application QR Scanner ou depuis un Iphone ouvrir simplement l'appareil photo et cliquer sur la notification)



Directeur de la publication : Gérard FOUCHÉ

Rédigé et imprimé par la commission communication

Nous contacter : mairie@manneville-es-plains.fr

www.manneville-es-plains.fr